

Décision Générale colonial

Décision n° 955 1 septembre 1947

n° 955 1

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 1 septembre 1947
Numéro JO n° 9 du 30/09/1947	Date du numéro 30 septembre 1947

TEXTE INTÉGRAL

Sont engagés en qualité de commis administratifs, 7 échelon, et mis à la disposition du chef du service du personnel, des finances et de la comptabilité, pour compter du 1er août 1947, les nommés Houssein Mohamed et Abou baker Mohamed, en remplacement numérique de Mme M. Léger.